

Nom abrégé

SPI-070-090-D5-(50)

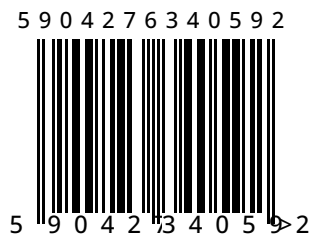
Nom

Plot réglable SPIRAL 70-90 mm pour planchers surélevés extérieurs avec dalles – compatible D5

INFORMATIONS DE BASE

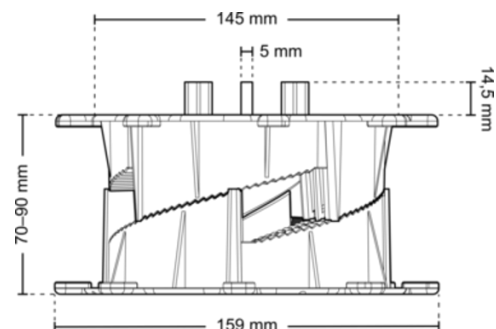
Groupe de produits	Spiral
Application	• dalles de terrasse
Code	103.050311

EAN



DONNÉES TECHNIQUES

Hauteur minimale	70 mm
Hauteur maximale	90 mm
Type de régulation	progressif
Dimension totale - longueur	169 mm
Dimension totale - largeur	169 mm
Dimensions totales du produit - hauteur	70 mm
Diamètre de la tête	Ø 145 mm (160 cm ²)
Diamètre du socle	Ø 145 mm (160 cm ²)



Poids du produit	~0.34 kg
Wytrzymałość na obciążenia do	2000 kg (20kN)
Résistance au feu	E
Plage de température	od -20°C do 65°C
Couleur	noir
Garantie obligatoire	Garantie résidentielle et commerciale limitée de 10 ans
Pays d'origine	Pologne
Nom du matériau	Polypropylène - régénéré noir
Pourcentage de matériaux recyclés	100 %
type de déchet	• déchets non dangereux - recyclables
Type de projet	• usage extérieur

Quels matériaux de finition peuvent être utilisés

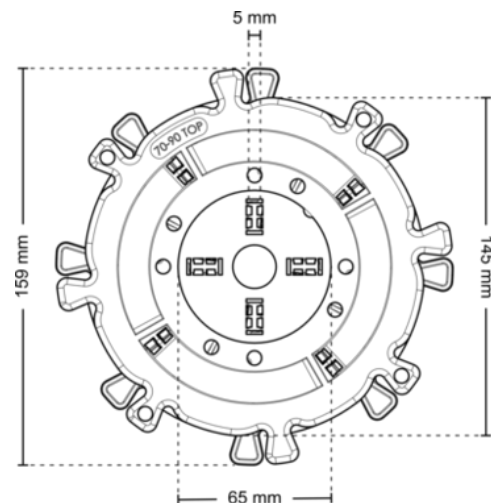
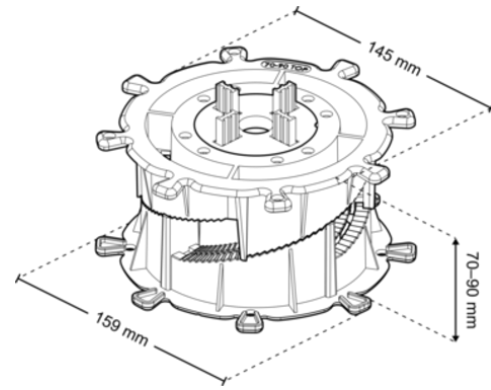
- tuile en béton
- pavés en pierre
- carrelage en céramique

Se compose de

Plot 70-90 SPIRAL bas , Plot 70-90 SPIRAL haut ,
Entretoise en disque pour joint de 5 mm – pour dalles
de terrasse

CERTIFICATS

Produit certifié par le Building Research Institute.
Évaluation technique nationale ITB-KOT-2022-2174.



INFORMATIONS LOGISTIQUES

Emballage	Nombre d'unités	Poids du colis	Poids de l'emballage vide	Palette	Nombre de colis sur une palette	Nombre de pièces sur une palette	Poids de la palette	Poids d'une palette vide
BOÎTE À CLAPET 600x500x400	50	18 kg	1.452 kg	PALETTE EN BOIS 120x100x220	20	1000	383 kg	18 kg

Caractéristiques

Caractéristiques de la série SPIRAL

1. Réglage par paliers de 1 mm
2. Haute résistance aux charges
3. Pour terrasses surélevées de faible hauteur

Caractéristiques du produit :

1. Se compose d'une partie inférieure et supérieure
2. La partie supérieure possède un logement pour le montage de la finition de tête
3. Méthode de réglage de hauteur à crans caractéristique

Application

Application des terrasses surélevées :

Le système de terrasses surélevées trouve une large application dans la construction résidentielle, commerciale et publique moderne. Cette solution est destinée à la réalisation de :

1. terrasses, balcons et loggias
2. toits-terrasses et toits végétalisés
3. zones de récréation près des bâtiments
4. voies piétonnes, passerelles et places
5. espaces au-dessus d'installations techniques nécessitant un accès de service facile.

Le système permet une installation rapide sans utiliser de mortier ni de colle, assurant un écoulement libre de l'eau et une ventilation sous toute la surface de la terrasse. Grâce aux plots réglables et/ou à la structure sur lambourdes, il permet de compenser les pentes et les différences de niveau du support.

Les terrasses surélevées sont une solution particulièrement recommandée là où comptent :

1. la durabilité et la résistance aux conditions atmosphériques
2. l'apparence esthétique et une surface plane
3. l'accès facile à la couche d'isolation et aux installations
4. la possibilité de modernisation rapide ou de remplacement du revêtement

Pour la réalisation de terrasses surélevées avec des dalles ou des planches sur lambourdes. Utilisés dans la construction résidentielle, commerciale et dans les bâtiments publics.

Avantages

Avantages des Terrasses Surélevées :

1. Réglage de la hauteur et du niveau – possibilité de niveler précisément la surface sans avoir besoin de chapes
2. Drainage efficace – les interstices de la terrasse évacuent l'eau vers l'espace sous la terrasse
3. Entretien facile – accès aux installations et au substrat sans démontage de toute la structure
4. Entretien facile – accès aux installations et au substrat sans démontage de toute la structure
5. Isolation thermique et acoustique – la couche d'air sous les dalles améliore le confort d'utilisation
6. Montage et démontage rapides – possibilité de réutiliser les éléments lors d'un changement d'aménagement
7. Durabilité – résistance aux conditions climatiques et aux charges d'utilisation

Recommandations d'installation

Terrasse Surélevée ne nécessite pas d'ancrage permanent dans le sol. Il faut assurer un écoulement libre de l'eau et une ventilation sous toute la surface de la terrasse. Le support doit être plan, stable et porteur. Il faut assurer une pente d'au moins 1,5–2% vers le drainage. En cas de charges plus importantes - densifier le réseau de plots. Ajuster la hauteur de la terrasse à l'aide du réglage des plots. Aux endroits de dilatation du bâtiment, conserver un joint et l'étanchéifier avec des éléments élastiques. On ne peut pas empiler les plots les uns sur les autres - c'est-à-dire placer la base du plot supérieur sur le capuchon supérieur du plot inférieur. Les trous dans la base servent uniquement à l'empilement des plots lors de l'emballage.

Le réglage de la hauteur est échelonné et s'effectue par rotation des moitiés l'une par rapport à l'autre. Chaque cran correspond à une différence de hauteur de 1 mm. La résistance minimale à la compression du support dans le cas de dalles isolantes est de 200 kPa.

Recommandations pour la terrasse avec dalles : Avant de commencer l'installation, il est nécessaire d'analyser soigneusement la documentation technique et les autres directives, y compris celles liées à l'installation des dalles de sol. Une attention particulière doit être portée aux emplacements indiqués pour le support de ces dalles. Il faut toujours suivre les recommandations du fabricant des dalles pour s'assurer de l'aptitude des produits à être installés dans un système surélevé et pour déterminer le nombre de plots/supports par m². La qualification des dalles de type "AUTOPORTANTES" dans les classes T7 et T11 selon la norme EN 1339:2004-02 est recommandée. Placer les plots en fonction des dimensions des dalles - standardement tous les 40–60 cm, dans les coins - selon les recommandations du fabricant des dalles. Poser les dalles à partir d'un coin, en les appuyant sur quatre plots. Maintenir des joints de dilatation entre les dalles de 3 ou 5 mm en utilisant les disques d'espacement D3 ou D5. Le long du mur, il faut casser 2 espaceurs du disque. Vérifier le niveau et la stabilité de chaque dalle, corriger le réglage des plots. La terrasse doit avoir une limitation périphérique sur tout son pourtour pour empêcher l'écartement des dalles. En l'absence de possibilité de réaliser une bordure périphérique, il faut sécuriser la dernière rangée de plots et de dalles contre le déplacement à l'aide de chevilles ou de colle.

Outils

- Mètre - Niveau à bulle - Cordeau ou laser croisé - Crayon ou marqueur de construction - Règle de maçon - Maillet en caoutchouc - Gants de travail - Lunettes de protection - Protections auditives - Masque anti-poussière - Lame pour métal ou scie sauteuse avec lame pour métal pour couper les éléments

Recommandations d'utilisation

La terrasse surélevée est destinée à une utilisation conforme à sa destination – en tant que surface de loisirs. Il ne faut pas surcharger ponctuellement les dalles (par exemple en plaçant des objets très lourds sur une petite surface). Éviter les chocs mécaniques susceptibles d'endommager les dalles ou la structure de support. La surface de la terrasse doit être régulièrement balayée, les feuilles, le sable et les saletés qui peuvent s'accumuler dans les joints doivent être enlevés. Au minimum une fois par an, vérifier la stabilité des dalles et des plots. Après l'hiver ou après des précipitations intenses, contrôler la perméabilité du système de drainage. En cas de jeu ou de dommages constatés – effectuer le réglage ou le remplacement des éléments. En cas de nécessité d'accéder à l'espace sous les dalles (par exemple installations, évacuations), il faut les soulever prudemment en utilisant des pinces de levage ou des élévateurs appropriés. En cas de nécessité d'accéder à l'espace sous les dalles (par exemple installations, évacuations), il faut les soulever prudemment en utilisant des pinces de levage ou des élévateurs appropriés. En cas de surface glissante, utiliser des tapis antidérapants ou des revêtements de protection supplémentaires, par exemple aux abords d'une piscine.